



METTRE EN ŒUVRE UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION / RÉHABILITATION



STRATÉGIE

opéré par



Définir les fondamentaux de l'économie circulaire et déployer une méthodologie pour cadrer la démarche.



Vaulx-en-Velin
100 % présentiel



2 jours
16 heures



27 janv. et 03 mars 2026
INTRA possible



1 200 € / pers.
Net de TVA
INTER entreprise

Apports théoriques et mise en pratique à différentes échelles (composant, bâtiment, ville).

Apports méthodologiques sur le réemploi de l'existant, la déconstruction sélective, l'approvisionnement réemploi

Retours d'expériences sur la mise en œuvre de l'économie circulaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir l'économie circulaire et ses 7 piliers
- Étudier des exemples concrets d'économie circulaire à différentes échelles
- Décrire les évolutions réglementaires récentes
- Identifier les leviers de création de valeur pour différents acteurs
- Analyser des études de cas et des méthodologies de réemploi

PUBLIC CIBLE

Professionnels de la construction et de la réhabilitation.
Chargés de maîtrise d'ouvrage souhaitant intégrer des pratiques circulaires.

PRÉREQUIS

Connaissance de base des systèmes constructifs.
Notions sur les exigences réglementaires.

FORMATEURS

Professionnels experts en activité issus du CEREMA

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Partages d'expériences
- Études de cas

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est handi-accessible.
Contactez-nous !

CONTENU

L'économie circulaire est essentielle pour une gestion durable des ressources. Il est crucial de comprendre les principes fondamentaux, les évolutions réglementaires, et les meilleures pratiques pour intégrer ces concepts dans les projets de construction et de réhabilitation.

1) Définition de l'économie circulaire

- Cycle de la matière (diagramme papillon)
- 7 piliers ADEME (sobriété & ACV abordés ici)

2) Étude documentaire

- Exemples d'économie circulaire à l'échelle du composant, du bâtiment et de la ville
- Connexion entre les thématiques

3) Évolutions réglementaires et leurs impacts sur les activités

- RE2020
- Loi AGECE et applications à venir

4) Leviers de création de valeur

- Positionnement des acteurs privés et des collectivités
- Potentiel de création d'emploi
- L'économie circulaire dans les certifications
- Économie circulaire et coût global

5) Étude conception détaillée : école et logements

- Méthodologie d'application du réemploi de l'existant
- Méthodologies opérationnelles : déconstruction sélective, approvisionnement réemploi, stratégie à l'échelle de quartier

6) Anticiper le réemploi futur

- Réversibilité, démontabilité
- Sobriété matière & technique

ÉVALUATION ET RÉSULTATS

- Évaluation des connaissances théoriques par des questionnaires et des tests.
- Enquêtes de satisfaction pour évaluer l'impact de la formation



aurelie.debia@college-ingenierie.fr | 04 72 43 80 89